



- Communiqué de Presse -

Sizun, le 22 février 2011.



Guimaëc (29) devient le 50^{ème} "Refuge pour les chauves-souris" de Bretagne

Vendredi 25 février, à 17H30 en mairie de Guimaëc, sera signée la convention pour l'établissement d'un **Refuge pour les chauves-souris** dans la commune. Conclue entre le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne, et la municipalité de Guimaëc, cette convention garantira la tranquillité et la disponibilité d'espaces favorables pour les chauves-souris dans trois édifices de la commune.

L'opération des refuges pour les chauves-souris conduite par le GMB depuis 2006, soutenue par Morlaix Communauté, les conseils généraux et la DREAL de Bretagne, consiste à sensibiliser les propriétaires de bâtiments à la fragilité des chauves-souris qui peuvent être protégés dans ces édifices afin de concourir à leur conservation à l'échelle régionale.



Les Refuges pour les chauves-souris s'adressent à tout propriétaire de bâtiment, public ou privé, qui souhaite contribuer à sauvegarder les chauves-souris de Bretagne. Trente-quatre Refuges ont déjà été conclus avec des particuliers et associations. **Guimaëc devient la seizième commune Refuge pour les chauves-souris.**

Les solutions simples, incluses dans la convention, permettent de concilier la pérennité des édifices, la tranquillité des habitants, et la conservation de ce patrimoine naturel de grande valeur que constituent les chauves-souris.



LES REFUGES POUR LES CHAUVES-SOURIS

Pourquoi créer un Refuge pour les chauves-souris ?

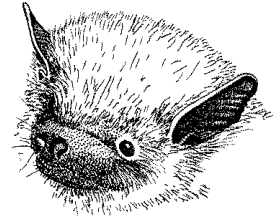
La Bretagne accueille une diversité insoupçonnée de chiroptères (nom scientifique qui signifie "main ailées") puisque avec 21 espèces identifiées, ces demoiselles nocturnes représentent plus du quart des espèces de mammifères sauvages de la région.



Colonie de barbastelles dans une double noure

Malheureusement, les chauves-souris sont pratiquement toutes en forte régression en Europe. Le déclin généralisé de ces mammifères volants, tous protégés par la loi française, s'explique par deux causes principales :

- Les pesticides qui suppriment ou empoisonnent la ressource alimentaire des chauves-souris, quasiment toutes insectivores dans nos contrées.
- La disponibilité en gîtes pour les accueillir qui chute drastiquement avec la construction moderne, imperméable, et qui ne laisse que peu d'espaces pouvant offrir des abris.



Le GMB a conçu un outil pour tenter d'agir sur cette deuxième cause de déclin des chiroptères :

Le Refuge pour les chauves-souris

Les chauves-souris sont dépourvues de tout comportement constructeur et ne détériorent pas les constructions. C'est donc d'abord pour expliquer que la cohabitation avec ces animaux menacés n'est qu'à de rares exceptions près une source de désagrément pour nous, que l'association propose cet engagement aux propriétaires.



Petit rhinolophe dans un comble de grange

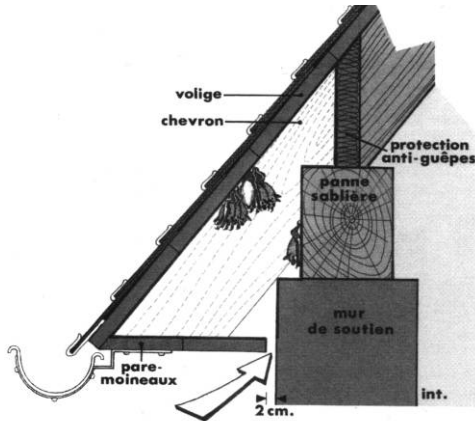
L'expérience, depuis plus de vingt ans, nous a également appris que bien souvent, à l'occasion des nécessaires opérations d'entretien des édifices, des destructions de chauves-souris survenaient, non par volonté de leur nuire, mais par simple méconnaissance de leur présence et de leur sensibilité.





Expliquer et convaincre plutôt qu'imposer.

Le refuge pour les chauves-souris, dans notre volonté de rencontrer l'adhésion la plus large possible, a été conçu plutôt comme un guide des bonnes pratiques pour les signataires que comme un engagement trop contraignant.



Exemple d'aménagement d'un espace perdu en faveur des chauves-souris

Les propriétaires s'engagent par exemple à respecter un calendrier pour les différentes opérations de façon à minimiser le risque d'intervention en présence des animaux, ou encore à utiliser des produits de traitement des charpentes à la fois adaptés à la protection du bois et inoffensifs pour les mammifères (que nous sommes également), etc.

Le label de « *Refuge pour les chauves-souris* » permet, enfin, d'identifier les propriétaires qui, de façon volontaire, se sont engagées dans une démarche active de préservation des chauves-souris.



Toutes les informations sur les refuges pour les chauves-souris sont disponibles à : www.refugespourleschauves-souris.com

le Groupe Mammalogique Breton :



CONTACT :

Josselin Boireau - Chargé de mission "chauves-souris"
 02 98 24 14 00 – josselin.boireau@gmb.asso.fr
www.gmb.asso.fr

